

ALBERTINI, L'HOMME TRANQUILLE

Pierre-André Albertini est libre. Mais le régime d'apartheid continue de sévir en Afrique du Sud. Quel meilleur témoin que ce jeune homme calme qui parle de ce qu'il a vu et dit parfois : je ne sais pas ?

Différences : Pierre-André, l'apartheid, c'est à l'université que tu l'as découvert ?

Pierre-André Albertini : L'université où j'étais, c'est une université pour Noirs. C'est le produit des grandes lois d'apartheid des années 50. La majorité des profs sont des Blancs. Le système est divisé selon les « races ». Il y a les universités pour Noirs, pour Métis et celles pour Blancs.

J'ai, par exemple, essayé de monter une collaboration avec l'université blanche voisine, prétendue libérale. Je me suis très vite rendu compte que ce n'était pas possible. A cause des différences d'accès à la culture et aussi de tout le contexte de ces universités noires, les *bush university*, des universités de campagne où l'on essaie de couper les étudiants de la vie sud-africaine.

Différences : Certains, même en France affirment que les Noirs seraient incapables de vivre sans les Blancs pour imposer la paix. Que l'apartheid c'est aussi la paix civile imposée à des tribus déchirées ?

P.-A.A. : Il y a des batailles tribales. En fait elles sont suscitées. Dans les mines par exemple, les travailleurs, qui sont tous des « immigrés » venus soit du Malawi, soit des *homelands* ou encore des régions rurales, sont obligés de vivre dans des *hostels* (foyers) selon leur appartenance tribale. Quand le climat est tendu, pour X raisons, ces coupures imposées par l'administration se retrouvent et il y a des combats.

Cela dit, ce serait une erreur d'appréciation grave de croire que si la majorité

blanche ne régnait plus sans partage, ce serait une lutte incessante, genre combat des chefs. Ça n'existe pas.

Différences : Tu as vécu au Ciskei, un des états indépendants créés par l'Afrique du Sud. Le Ciskei existe-t-il vraiment comme nation ?

P.-A.A. : Si tu es blanc, tu peux penser que les *homelands* sont des fictions juridiques : puisque tu es blanc, tu as tous les avantages. Mais les gens qui sont dans les *homelands* perdent leur nationalité sud-africaine. Oui, ça existe, et ça fait partie du même esprit qui veut que sans la minorité blanche, les Noirs se battraient entre eux. Les *homelands*, c'est une ten-



Pierre-André Albertini libéré :
« Je n'ai pas choisi l'Afrique du Sud. J'ai longuement hésité avant de partir. Et puis, après, il y a l'insoutenable. »

tative du pouvoir de Pretoria de concrétiser cette démarche en créant des Etats qui n'en sont pas, sur la corruption, sur la police et l'armée.

Différences : La population noire – tu l'as fréquentée de près – est-elle massivement contre l'apartheid ?

P.-A.A. : C'est l'unanimité. Il faut peut-être retrancher les quelques fonctionnaires des *homelands* dont le sort individuel est lié à l'apartheid.

Différences : On a vu en France des images dramatiques, la répression est-elle si dure ?

P.-A.A. : La répression est très dure. Le pays est systématiquement quadrillé par la police et l'armée. Les Blancs de 18 à 55 ans font souvent des stages militaires du genre commando. C'est une vieille pratique afrikaaner qui date des premiers colons hollandais.

Différences : L'attitude des Blancs change-t-elle ?

P.-A.A. : La chose intéressante en Afrique du Sud, c'est que de moins en moins, le combat contre l'apartheid est un combat de Noirs contre Blancs ou de Blancs contre

Afrique du Sud). L'institut organise des forums et des rencontres qui permettent un débat politique.

Je suis assez confiant sur le fait que les Blancs petit à petit vont se politiser un peu, mais ça risque de prendre du temps. Pour l'instant, ils sont pratiquement incultes politiquement.

Différences : On entend ici ou là parler d'une « volonté réformatrice » des dirigeants sud-africains. On sent cela en Afrique du Sud ?

P.-A.A. : Non, il n'y a aucune volonté de réforme. Aucune. C'est impossible, réformer l'apartheid. C'est comme si à la veille de la Révolution de 1789, on avait cherché chez Louis XVI une volonté quasiment républicaine. C'est impossible.

Différences : Y a-t-il dans la population une volonté réelle de combat contre le système ou est-ce le fait d'une minorité ?

P.-A.A. : Tout le monde se bat contre l'apartheid. Tous les Noirs, la majorité des Indiens et Métis et de plus en plus de Blancs, d'une façon individuelle pour ces derniers.

Différences : En France, on connaît surtout l'ANC. La voit-on en Afrique du Sud, son activité se fait-elle sentir ?

P.-A.A. : Ce qui est très clair en ce moment, c'est que l'ANC est l'interlocuteur vilégié de tous ceux qui ont compris qu'il fallait trouver une solution par exemple, le 8 janvier dernier, c'était le 75^e anniversaire de l'ANC. Dans toute la presse de langue anglaise, des pages entières – sous forme de publicité pour ne pas tomber sous le coup de la loi anti-

Une rencontre – instantanée, comme une photo-souvenir de l'Afrique du Sud réelle, avec un jeune Français emprisonné plusieurs mois pour n'avoir pas supporté l'inacceptable.

subversive – sont parues demandant la légalisation de l'organisation et citant une phrase de son président expliquant le cheminement de l'ANC.

C'est un exemple frappant, ça veut dire que tout le monde se rend compte qu'il n'y a pas de solution possible sans que l'ANC soit complètement partie prenante.

Différences : La population noire se reconnaît-elle dans l'ANC ?

P.-A.A. : Bien sûr. Ils ne peuvent pas le dire publiquement, mais la majorité s'y reconnaît, il me semble.

Différences : Comment pourrait disparaître l'apartheid, vu de là-bas ?

P.-A.A. : Sans un soutien international, ça peut prendre encore beaucoup de temps.

Différences : La population noire demande-t-elle ces sanctions économiques contre l'apartheid ?

P.-A.A. : Oui, bien sûr, quitte à en faire les frais. Et puis il ne faudrait pas en exagérer le prix non plus. Les gens qui n'ont rien n'ont pas grand chose à perdre.

Différences : Les militants anti-apartheid en Afrique du Sud sont-ils informés des manifestations de solidarité qui ont lieu dans le monde ?

P.-A.A. : Oui, la presse de temps en temps rend compte des manifestations qui ont lieu en Europe ou aux Etats-Unis. Mais c'est difficile d'avoir toutes les informations par la presse locale. La télé, n'en parlons pas... Ils sont très attentifs, c'est très important pour eux.

Différences : L'ONU demande que l'on n'envoie plus de coo-

pérants en Afrique du Sud. Toi, tu y es parti. Etais-tu volontaire ? N'est-ce pas soutenir ce qui se passe là-bas ?

P.-A.A. : Volontaire, non. J'étais volontaire pour la coopération, je n'ai pas choisi l'Afrique du Sud et j'ai longuement hésité avant de prendre ma décision pour partir. Je pense qu'il faut cesser d'envoyer des coopérants. Ce genre de pression est important.

Différences : Une fois arrêté, quelles étaient tes conditions de détention pour toi et tes co-inculpés ?

P.-A.A. : Très dures. Moins de privilèges que les droits communs. Pas d'activités. Pas d'exercices. Il a fallu se battre, je ne sais combien de temps, en hiver, pour pouvoir aller dans une cour où il y avait un peu de soleil. Pas de livres, pas de radio, pas le droit d'avoir une bourse pour suivre des études comme c'est permis normalement...

Différences : On a parlé de violences, voire de tortures ?

P.-A.A. : C'est réel... Moi, j'ai été moins maltraité que mes camarades. Les violences, oui, la torture... c'est l'électricité, le *tubbing*, tout ce qui ne laisse pas de marques.

Différences : Tu as refusé le rôle de héros que l'on voulait te faire endosser. Qu'est-ce qui fait qu'un jeune coopérant comme toi s'engage ?

P.-A.A. : Je ne réponds pas à ce truc-là. Il n'y a rien... Tu sais, il n'y a pas de recettes. Tu es en Afrique du Sud et c'est insoutenable et puis c'est tout. Maintenant il y a aussi les circonstances...

LES PENDAISONS DE L'APARTHEID



« Nous renforçons simplement les échanges pacifiques dans notre joli pays. »

(Sechaba, juin 1987).

Le 1^{er} septembre, deux jeunes militants noirs ont été pendus en Afrique du Sud. Arrêtés pendant les manifestations de l'an dernier dans les ghettos sud-africains, ils étaient accusés du meurtre d'un conseiller municipal, collaborateur de l'apartheid. La police a opéré des arrestations lors de la messe dite à leur mémoire à Johannesburg, après que Winnie Mandela eut pris la parole.

Trente-deux Noirs sud-Africains sont actuellement emprisonnés et menacés d'être pendus dans les prochaines semaines. Tous condamnés pour leurs activités anti-apartheid :

Daniel Maleke, Bekisizwe Ngidi, Solomon M. Maowasha, Lundi Wana, Moses Mnyanda Jantjes, Mwandile Ogeba, Mziwoxolo C. Makaleni, Lkalku Miélie, Reid Malebo Mokena, Paul Tefo Setlaba, Similo Lennox Wonci, Patrick Manginda, Alex M. Matsepene, Robert McBride, Monde Tingwe, Theresa Ramashomola, Duma Joshua Khumalo, Dickson Madikane, Ndumiso S. Siphenuka, Desmonde Majola, Mzwandile Mninsi, Wanto Silinga, Tyeluvuyo Mgedezi, Francis D. Mokhes, Josiah Tsawane, Oupa M. Diniso, Thembinkosi Pressfeet, Mojalefa R. Sefatsa, Solomon M. Nongwazi, Paulos T. Tsehlana, Makheswana Menze, Elile Webushe.

Différences : Ce sont les Sud-Africains qui ont mené toute l'instruction de ton affaire ?

P.-A.A. : Oui, dès les interrogatoires. Ça s'appelle le Ciskei, mais la police est sud-africaine, le procureur est sud-africain, le juge est sud-africain...

Différences : Tu as envie de faire partager ton expérience...

P.-A.A. : Oui, j'ai envie de faire partager ma volonté d'aider à mettre fin à l'apartheid. □

Propos recueillis par RENE FRANÇOIS